

Avis de constitution

SOCIETE « ARO CONSULTING »

Siège Abidjan, Commune de Cocody, Riviera
Palméraie, Complexe, Lot NEANT, Ilot NEANT

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24/10/2023, et enregistrés au CEPICI le 31/10/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ARO CONSULTING »

Objet : - Consultance et conseils dans l'accompagnement des entreprises ;
- Management par la qualité ;
- Gestion des risques ;
- Contrôle interne ;
- Audit qualité ;
- Suivi et évaluation de projets ;
- Formations.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Commune de Cocody, Riviera
Palméaie, Complexe, Lot NEANT, Ilot NEANT

Dirigeant(s) M ANOMA ROLAND GHISLAIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-12345 du 13/11/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°80256/GTCA/RC/2023 du 13/11/2023

